

Déclaration CFDT-VNF

Conseil d'Administration du 14 octobre 2026

Monsieur le Président,
Madame la directrice générale,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,
Cher(e)s collègues,

La France a connu cette année une sécheresse d'une ampleur exceptionnelle, comparable à celle de 1976, avec des vagues de chaleur particulièrement précoces, longues et intenses. Pour VNF et les usagers de la voie d'eau, les conséquences ont été multiples : fermetures anticipées de canaux, biefs entièrement asséchés sur certains secteurs, barrages-réservoirs fortement sollicités, arbitrages de plus en plus difficiles entre les différents usages de l'eau.

Cette situation était exceptionnelle mais prévisible et aujourd'hui encore, la sécheresse se prolonge sur une partie du réseau. Les niveaux restent bas et le retour à la normale n'est toujours pas acquis.

Dans ce contexte, **la CFDT-VNF** souhaite avant tout saluer l'engagement des personnels. Barragistes, agents d'exploitation, agents de maintenance, PCistes, personnels administratifs, équipes des directions nationales et territoriales : toutes et tous ont répondu présents. Ils ont maintenu les lignes d'eau lorsque cela était possible, assuré les arbitrages hydrauliques, surveillé des ouvrages fragilisés par les sécheresses répétées, sécurisé la navigation et accompagné les usagers.

Le maintien de la navigation sur la Seine, l'alimentation en eau de nombreux territoires et la préservation de certains milieux aquatiques ont reposé non seulement sur nos infrastructures, mais aussi sur l'expertise et l'engagement sans faille des personnels de VNF. Cet été a démontré toute l'utilité de nos ouvrages hydrauliques et la pertinence de disposer d'un opérateur national de la voie d'eau capable d'assurer une gestion cohérente et solidaire de notre réseau, face aux défis climatiques et aux besoins des territoires.

Pour autant, cet été a aussi mis en lumière nos fragilités. Certaines infrastructures stratégiques sont encore exploitées quasiment comme au XIX^e siècle. Sur la Marne ou l'Yonne, des barrages manuels continuent d'être actionnés par les agents alors même que leur modernisation complète n'est envisagée qu'à très long terme.

Dans le même temps, les effectifs continuent de diminuer. Plus de 1 000 ETPT ont disparu en dix ans et malheureusement, leur stabilité n'a pas été respectée ces deux dernières contrairement aux engagements du COP.

Comme le démontre le dernier baromètre social, les agents restent engagés, fiers de leurs missions et cela malgré une charge de travail croissante et de plus en plus pesante au fur et à mesure des départs et des non-remplacements. La direction peut être fière de la mobilisation des personnels et s'il faut la reconnaître et la valoriser, cette mobilisation ne peut pas remplacer l'investissement ni compenser indéfiniment le manque de moyens.

Mesdames et Messieurs les administrateurs, lorsque nous parlons d'adaptation au changement climatique, nous parlons concrètement de budget et de ressources humaines. Le rapport Duron l'avait déjà établi, la Cour des comptes le confirme : **l'état du réseau navigable est préoccupant et les besoins de régénération et de modernisation demeurent largement sous-financés.**

Le constat est connu. Les besoins augmentent alors que les marges de manœuvre restent insuffisantes.

Comment faire face durablement à la multiplication des sécheresses, des crues, aux contraintes de dragage, à l'inflation ou encore à la prolifération des espèces invasives avec des financements qui demeurent en deçà des besoins ?

La même question se pose pour les effectifs. Comment tenir les ambitions affichées alors que le plafond d'emplois prévu dans le COP n'est pas pleinement sécurisé ? Comment relever de nouveaux défis alors que les heures écrêtées s'accumulent et que chaque suppression de poste réduit davantage notre présence sur le terrain ? L'été que nous venons de vivre nous a rappelé une chose simple : en période de crise, chaque poste compte.

Monsieur le Président, **la CFDT-VNF** souhaite donc poser deux questions de fond à l'ensemble des tutelles et par leur intermédiaire au gouvernement :

- Quelle est l'ambition réelle de l'État pour le réseau fluvial ?
- Souhaite-t-on se contenter de gérer les crises à mesure qu'elles surviennent ou à l'inverse, préparer l'avenir en donnant à VNF les moyens de sécuriser dans le temps ses recettes pour assurer et accélérer la régénération de ses infrastructures, de moderniser ses ouvrages et de préserver ses compétences ?

Les épisodes que nous venons de connaître ne sont pas des accidents isolés mais préfigurent le climat auquel nous devons nous adapter. Nous connaissons de nouvelles sécheresses et de nouveaux événements extrêmes et chacun sait désormais qu'ils seront plus fréquents et plus intenses.

Dans ce contexte, le réseau fluvial constitue un outil majeur d'adaptation. Encore faut-il lui donner les moyens de remplir cette mission.

Mesdames et Messieurs les administrateurs, l'été 2026 a été un révélateur de plus et nous a démontré le coût de l'inaction. **La CFDT-VNF** continuera à analyser chaque décision, chaque budget et chaque trajectoire d'emplois à l'aune d'une question simple : **Donnons-nous réellement à l'établissement et à ses agents les moyens de faire face aux défis climatiques de demain ?**

C'est à cette question que devront répondre les choix qui seront faits dans les prochains mois.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants CFDT-VNF au Conseil d'Administration.

